



Public cible :

Chargés de conseils et de développement en action sociale, Conseillers techniques d'action sociale, Conseillers territoriaux, Conseillers thématiques récemment en fonction

Pré-requis :

Ancienneté de 6 à 18 mois dans le poste

Modalités pratiques

La formation initiale des CCD est composée de plusieurs modules qui s'effectuent à distance et en présentiel. Elle est à suivre dans son intégralité, par promotion. Si vous souhaitez inscrire un agent, vous devez l'inscrire sur le module 1 et l'EGOC se charge de l'inscrire à la classe virtuelle et sur l'ensemble des modules de la même promotion. Les modules 2A et 2B se déroulent sur la même semaine (Durée module 2B : 3 jours)

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
600 €

Modalités animation :

Présentiel

Intervenant :

Formateur expert

Effectif :

9 à 12 stagiaires

**Taux de satisfaction /
appréciations stagiaires :**

2025 : 76.10 % (3 sessions -

Formation initiale des CCD - Module 2B - Accompagner les dynamiques territoriales collectives

MAJ : Lundi 23 mars 2026

Objectifs professionnels :

Renforcer les capacités des CCD à accompagner des dynamiques territoriales collectives. Outiller les CCD pour construire des projets ancrés dans le territoire, fondés sur un diagnostic partagé, une vision orientée changement et une évaluation des impacts

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Comprendre le développement territorial
- Développer l'approche orientée changements
- Identifier et mobiliser les composantes de l'impact collectif pour soutenir les démarches de développement territorial
- Mesurer la place de la coopération dans le développement territorial

Contenu :

- L'approche orientée changements
- Les composantes de l'impact collectif
- L'outillage pour le processus d'évaluation
- La place de la coopération dans l'impact collectif

Méthodes mobilisées :

Les méthodes pédagogiques actives sont privilégiées (travaux de sous-groupe, mise en situation, jeux de rôles...). Elles favorisent la mise en pratique de tous les savoir-faire méthodologiques et relationnels. Les aspects théoriques sont vus de manière interactive sous forme de rappel, de débats et par le biais d'échanges d'outils et d'analyse de pratiques.

Modalités d'évaluation et de validation :



Entente du **Grand Ouest** et du **Centre**
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

36 stagiaires) - 2026 : 80.5
% (22 stag ; 2 sessions)

Tarification :
600 €/agent

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43